



# INTROIBO

N°85 - NOVEMBRE 2014



## La Toussaint

Chers fidèles,

Savez-vous ce qu'ont en commun tous les saints du Ciel ? C'est ce qui a animé leur vie sur terre et qui remplit désormais leur éternité au Ciel : c'est l'amour de Dieu, l'amour de Dieu par-dessus tout.

La religion catholique, la seule véritable religion, fondée par Jésus-Christ, n'est pas un « code » de choses défendues, possibles, obligatoires ou interdites.

Non, notre religion est celle de l'amour, de l'amour d'un Dieu qui nous a aimés jusqu'à se faire homme et à mourir pour nous, de l'amour d'un Dieu qui ne désire que se communiquer à nous par sa grâce, de l'amour d'un Dieu qui veut nous rendre éternellement heureux.

C'est ce feu de la charité qui a consumé les saints, c'est cet amour de Dieu qui a fait d'eux des saints.

Abbé Arnaud Evrat, FSSP



Messe à Saint-Pierre de Rome célébrée par le Cardinal Raymond Burke le samedi 25 octobre 2014 à l'occasion du pèlerinage *Populus Summorum Pontificum*

## Sacrement de Confirmation

### Inscriptions et préparation à recevoir ce sacrement

C'est avec une grande joie que nous annonçons la venue de **Mgr Alain de Raemy**, évêque auxiliaire de notre diocèse, qui viendra conférer le sacrement de Confirmation pour nos cinq communautés le **dimanche 10 mai 2015** à la Basilique Notre-Dame (Fribourg).

Les parents qui désirent inscrire leur enfant (de plus de 12 ans) pour ce sacrement ou les adultes qui ne l'ont pas encore reçu sont priés de contacter au plus tôt le prêtre en charge de leur communauté.

Suivant le nombre d'inscrits et leur répartition géographique, des cours de préparation seront organisés dans l'un ou l'autre de ces apostolats.

# L'Eucharistie et la communion ecclésiale

*On parle beaucoup ces derniers temps de la communion eucharistique, en la présentant à tort comme un « droit » que l'Église n'aurait pas la possibilité de refuser. Plus largement, beaucoup semblent oublier l'importance d'être en communion invisible avec Dieu par l'état de grâce pour pouvoir participer à cette communion visible qu'est la réception de la sainte Eucharistie. Un passage de la Lettre Encyclique Ecclesia de Eucharistia de saint Jean-Paul II peut aider chacun à prendre conscience de l'exigence continue de conversion et de l'importance de recevoir le sacrement de pénitence pour s'approcher de la table sainte.*

**L**e Sacrement [de l'Eucharistie] exprime ce lien de communion d'une part dans sa dimension *invisible* qui, dans le Christ, par l'action de l'Esprit Saint, nous lie au Père et entre nous, d'autre part dans sa dimension *visible* qui implique la communion dans la doctrine des Apôtres, dans les sacrements et dans l'ordre hiérarchique. Le rapport étroit qui existe entre les éléments invisibles et les éléments visibles de la communion ecclésiale est constitutif de l'Église comme Sacrement du salut. C'est seulement dans ce contexte qu'il y a la célébration légitime de l'Eucharistie et la véritable participation à ce Sacrement. Il en résulte une exigence intrinsèque à l'Eucharistie: qu'elle soit célébrée dans la communion et, concrètement, dans l'intégrité des conditions requises.

36. La communion invisible, tout en

étant par nature toujours en croissance, suppose la vie de la grâce, par laquelle nous sommes rendus « participants de la nature divine » (2 P 1, 4), et la pratique des vertus de foi, d'espérance et de charité. En effet, c'est seulement ainsi que s'établit une vraie communion avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. La foi ne suffit pas; il convient aussi de persévérer dans la grâce sanctifiante et dans la charité, en demeurant au sein de l'Église « de corps » et « de cœur »; il faut donc, pour le dire avec les paroles de saint Paul, « la foi opérant par la charité » (Ga 5, 6).

Le respect de la totalité des liens invisibles est un devoir moral strict pour le chrétien qui veut participer pleinement à l'Eucharistie en communiant au corps et au sang du Christ. Le même Apôtre rappelle ce devoir au fidèle par l'avertissement: « Que chacun, donc, s'éprouve



« Du Sacrement de l'Eucharistie découle une exigence continue de conversion. » St Jean-Paul II

soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de cette coupe » (1 Co 11, 28). Avec toute la force de son éloquence, saint Jean Chrysostome exhortait les fidèles: « Moi aussi, j'élève la voix, je supplie, je prie et je vous supplie de ne pas vous approcher de cette table sainte avec une conscience souillée et corrompue. Une telle attitude en effet ne s'appellera jamais communion, même si nous recevions mille fois le corps du Seigneur, mais plutôt condamnation, tourment et accroissement des châtiments ».

Dans cette même perspective, le *Catéchisme de l'Église catholique* établit à juste titre: « Celui qui est conscient d'un péché grave doit recevoir le sacrement de la Réconciliation avant d'accéder à la communion ». Je désire donc redire que demeure et demeurera toujours valable dans l'Église la norme par laquelle le Concile de Trente a appliqué concrètement la sévère admonition de l'Apôtre Paul, en affirmant que, pour une digne réception de l'Eucharistie, « si quelqu'un

est conscient d'être en état de péché mortel, il doit, auparavant, confesser ses péchés ».

37. L'Eucharistie et la Pénitence sont deux sacrements intimement liés. Si l'Eucharistie rend présent le Sacrifice rédempteur de la Croix, le perpétuant sacramentellement, cela signifie que, de ce Sacrement, découle une exigence continue de conversion, de réponse personnelle à l'exhortation adressée par saint Paul aux chrétiens de Corinthe: « Au nom du Christ, nous vous le demandons: laissez-vous réconcilier avec Dieu » (2 Co 5, 20). Si le chrétien a sur la conscience le poids d'un péché grave, l'itinéraire de pénitence, à travers le sacrement de la Réconciliation, devient le passage obligé pour accéder à la pleine participation au Sacrifice eucharistique.

Saint Jean-Paul II  
*Ecclesia de Eucharistia*

---

## Ce qu'enseigne le Catéchisme...

### **extraits du Compendium du Catéchisme de l'Église catholique**

#### **271 Qu'est-ce que l'Eucharistie ?**

L'Eucharistie est le sacrifice même du Corps et du Sang du Seigneur Jésus, qu'Il a instituée pour perpétuer au long des siècles jusqu'à son retour le sacrifice de la croix, confiant ainsi à son Église le mémorial de sa Mort et de sa Résurrection. L'Eucharistie est le signe de l'unité, le lien de la charité, le repas pascal, où l'on reçoit le Christ, où l'âme est comblée de grâce et où est donné le gage de la vie éternelle.

#### **281 De quelle manière l'Église participe-t-elle au sacrifice eucharistique ?**

Dans l'Eucharistie, le sacrifice du Christ devient aussi le sacrifice des membres de son Corps. La vie des fidèles, leur louange, leur action, leur prière, leur travail, sont unis à ceux du Christ. En tant que sacrifice, l'Eucharistie est aussi offerte pour tous les fidèles, pour les vivants et les défunts, en réparation des péchés de tous les hommes, et pour obtenir de Dieu des bienfaits spirituels et temporels. De plus, l'Église du ciel est présente dans l'offrande du Christ.

## **282 Comment Jésus est-il présent dans l'Eucharistie ?**

Jésus-Christ est présent dans l'Eucharistie d'une façon unique et incomparable. Il est présent en effet de manière vraie, réelle, substantielle : avec son Corps et son Sang, avec son Âme et sa divinité. Dans l'Eucharistie, est donc présent de manière sacramentelle, c'est-à-dire sous les espèces du pain et du vin, le Christ tout entier, Dieu et homme.

## **289 Quand l'Église fait-elle obligation de participer à la Messe ?**

L'Église fait obligation aux fidèles de participer à la Messe tous les dimanches et aux fêtes de précepte, et elle recommande d'y participer aussi les autres jours.

## **290 Quand doit-on communier ?**

L'Église recommande aux fidèles qui prennent part à la Messe de recevoir aussi, avec les dispositions voulues, la Communion, en prescrivant l'obligation au moins à Pâques.

## **291 Qu'est-il exigé pour recevoir la Communion ?**

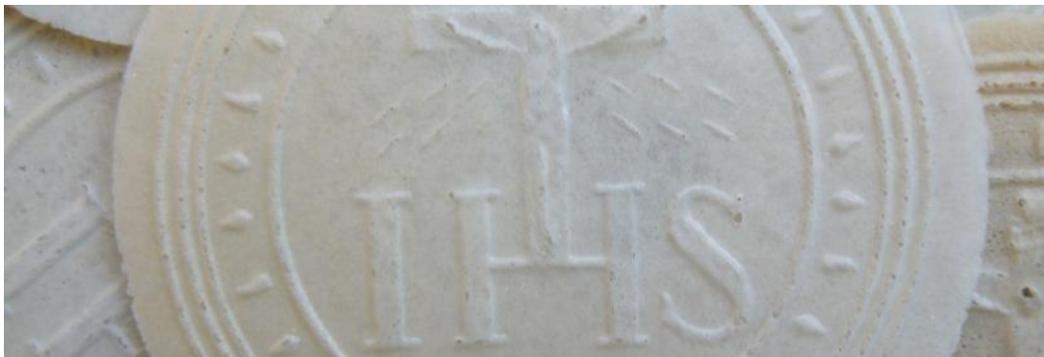
Pour recevoir la Communion, il faut être pleinement incorporé à l'Église catholique et être en état de grâce, c'est-à-dire sans conscience d'avoir commis de péché mortel. Celui qui est conscient d'avoir commis un péché grave doit recevoir le sacrement de la Réconciliation avant d'accéder à la Communion. Il importe aussi d'avoir un esprit de recueillement et de prière, d'observer le jeûne prescrit par l'Église et d'avoir des attitudes corporelles dignes (gestes, vêtements), comme marques de respect envers le Christ.

## **292 Quels sont les fruits de la Communion ?**

La Communion fait grandir notre union au Christ et avec son Église. Elle maintient et renouvelle la vie de grâce reçue au Baptême et à la Confirmation, et elle accroît l'amour envers le prochain. En nous fortifiant dans la charité, elle efface les péchés véniels et nous préserve, pour l'avenir, des péchés mortels.

## **305 Quand faut-il confesser les péchés graves ?**

Tout fidèle ayant atteint l'âge de raison est tenu à l'obligation de confesser ses péchés graves au moins une fois dans l'année et, de toute façon, avant de recevoir la Communion.



**La Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre  
et la Communauté des Carmes de Fribourg**



**vous invitent à participer à une**

# **Veillée de prière pour toute vie humaine naissante**

**samedi 29 novembre 2014 à 17h00  
à la Basilique Notre-Dame (Fribourg)**

**Programme : Adoration du St-Sacrement, Chapelet  
et méditation sur la vie comme don de Dieu**

Il y a quatre ans, en novembre 2010, le Pape Benoît XVI avait invité tous les diocèses dans le monde à organiser des veillées de prière pour la vie naissante à l'occasion du début de l'Avent. Cette année, à Fribourg comme ailleurs, de nombreux fidèles ont spontanément voulu renouveler cette prière pour la vie.

# Indulgences plénières du mois de novembre

## **Prions pour les âmes du Purgatoire !**

### **Conditions générales**

L'indulgence plénière ne peut être acquise qu'une seule fois par jour.

Pour gagner une indulgence plénière les conditions générales sont :

- être en état de grâce,
- refuser tout attachement au péché (même véniel),
- accomplir l'œuvre prescrite dans le temps prescrit (si une œuvre est attachée à un jour particulier),
- confession sacramentelle (au moins 8 jours avant ou 8 jours après l'œuvre accomplie),
- avoir communiqué le jour même,
- prier aux intentions du Souverain Pontife (même de façon générale).

### **Les indulgences accordées par l'Église en novembre**

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée aux conditions ci-dessus au fidèle qui :

1° visite un cimetière et prie pour les défunts entre le 1er et le 8 novembre;

2° le jour où est célébrée la commémoration de tous les fidèles défunts (2 novembre), visite une église ou un oratoire et y récite le Pater et le Credo.

---

## **Le Pasta Buffet à Saint-Augustin, Lausanne**

### **Chaque premier dimanche du mois**

Le « Pasta Buffet » est un buffet convivial proposé tous les 1ers dimanches du mois, d'octobre à juin. Il est généreusement offert aux fidèles après la messe par les membres de la Confraternité St-Pierre. Participation gratuite. Dons pour des œuvres pieuses.

---

## **Répétition et découverte du grégorien**

### **Vendredi soir à la Basilique Notre-Dame (Fribourg)**

Les fidèles qui souhaitent se familiariser avec le répertoire grégorien et ainsi venir étoffer notre schola sont les bienvenus à la tribune de la Basilique Notre-Dame le **vendredi 14 novembre** de 20h à 21h15. Pour plus de renseignements, contacter Mme Christiane Haymoz 079 474 22 01.

---

## **Catéchisme à Fribourg et Bulle**

### **Pour les enfants de 12 à 16 ans**

Prochaines rencontres :

Fribourg : dimanche 9 et 23 novembre de 11h35 à 12h20 à la Basilique Notre-Dame

Bulle : merci de contacter l'abbé Komorowski

# Lieux et horaires

Lausanne (abbé Benjamin Durham, 021 652 42 61)

## ● **Chapelle Saint-Augustin**

78 avenue de Béthusy, 1012 Lausanne

### **Dimanche :**

10h00 : Messe chantée

### **Messes en semaine :**

Lundi à Vendredi : 18h30 (le 1er vendredi du mois, messe chantée suivie de l'Adoration)

Samedi : 9h00

### **Confessions :** (Confessions can usually be heard in English )

Dimanche : de 9h30 à 9h50

Lundi à Vendredi : de 18h00 à 18h25

Samedi : de 8h30 à 8h55

Confessions en dehors des permanences : sur rendez-vous.

### **Autres activités :**

Se renseigner sur [www.fssp.ch/fr](http://www.fssp.ch/fr)

Genève (renseignements : 026 488 00 37)

## ● **Eglise Sainte-Claire**

15 rue du Grand-Bureau, 1227 Genève-Les Acacias

### **Dimanche :**

11h00 : Messe chantée

Confessions après la messe sur demande

Neuchâtel (abbé Arnaud Moura, 026 488 00 37)

## ● **Eglise Saint-Norbert**

La Coudre, rue de la Dîme 81, 2000 Neuchâtel

### **Dimanche**

17h00 : Messe chantée

Confessions : après la Messe sur demande

# Carnet de famille

## **Fribourg**

- A été rappelée à Dieu le 15 octobre munie des sacrements de l'Église, Madame Marie Hayoz-Brülhart. Qu'elle repose en paix !

- Se sont unis devant Dieu le samedi 25 octobre, Ludmilla Igorewna Kozlovskaya et Luca Bizzozero. Les communautés de Bulle et de Fribourg les assurent de leurs prières.

# Cycle de conférence

## **proposé par l'École Saint-Nicolas (Fribourg)**

Mardi 25 novembre à 20h15, salle Saint-Nicolas, Grand-Rue 14, Fribourg : **petit aperçu de l'idéologie du Gender** par M. Erik Mezger, juriste

# Lieux et horaires (suite)

**Fribourg** (abbé Arnaud Evrat, 026 488 00 37)

## ● **Basilique Notre-Dame**

*Place Notre-Dame 1, 1700 Fribourg*

**Tous les dimanches et fêtes chômées :**

9h45 Office de Tierce

10h00 Messe chantée

**Messes en semaine :**

Lundi : 9h00 et 18h30

Mardi : 9h00 et 18h30

Mercredi : 9h00

Jeudi : 9h00 et 18h30

Vendredi : 9h00 et 18h30 (suivie de l'Adoration le 1er vendredi du mois)

Samedi : 9h00 (8h30 chapelet)

**Confessions :**

Dimanche : de 9h30 à 9h55

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 18h00 à 18h25

Samedi : de 9h45 à 10h15

**Autres activités :**

Se renseigner sur [www.fssp.ch/fr](http://www.fssp.ch/fr)

## ● **Chapelle Sainte-Anne d'Hattenberg**

*derrière Bourguillon*

**Certains samedis** (vérifier en téléphonant au 026 481 41 09) :

9h00 Chapelet

9h30 Messe basse

**Bulle** (abbé Andrzej Komorowski, 026 488 00 37)

## ● **Chapelle Notre-Dame de Compassion**

*Place du marché, 1630 Bulle*

**Dimanches et fêtes principales :**

8h00 Messe chantée

**En semaine :**

Mercredi 18h30 : Messe basse

1er vendredi du mois 18h30 : Messe basse

Avant les messes en semaine : chapelet à 18h

**Confessions :**

Mercredi de 17h30 à 18h15

Dimanche après la messe

### **Pour joindre un prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre :**

Maison Saint-Pierre Canisius, Chemin du Schönberg 8, 1700 Fribourg  
026 488 00 37 (en cas d'urgence : 079 295 97 41 ou 079 782 59 32)

Maison Saint-Augustin, 78, Avenue de Béthusy, 1012 Lausanne  
021 652 42 61 (en cas d'urgence : 079 692 71 03)

[www.fssp.ch](http://www.fssp.ch) - [www.mysteriumfidei.ch](http://www.mysteriumfidei.ch)